

Suisse

L'affaire Jacques Baud – raison pour une prise de conscience?

Quelle est la réaction du Conseil fédéral?

par David Vogelsanger*



David Vogelsanger.
(Photo Wikipedia)

Les faits sont connus. Le 15 décembre, la Commission européenne a placé *Jacques Baud*, citoyen suisse sans reproche résidant à Bruxelles, sur sa liste de sanctions pour propagande pro-russe présumée dans le contexte de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Il figure désormais aux côtés de personnes qui

sont éventuellement de véritables propagandistes russes. Aucun délit n'est reproché à Jacques Baud.

En raison de cette sanction, il ne peut plus voyager, pas même retourner dans sa patrie, il n'a plus accès à ses comptes bancaires, personne ne peut lui apporter de soutien matériel, pas même sous forme de nourriture ou de logement. Avant la publication des mesures, personne du côté de l'UE n'a confronté Jacques Baud à des accusations quelconques. Il s'est vu refuser le droit d'être entendu.

C'est un journaliste qui l'a informé de la sanction prononcée à son encontre. Le public suisse n'a appris tout cela que grâce à la *Weltwoche* et, avec un certain retard, à la *Neue Zürcher Zeitung*. Les europhiles au sein des grands groupes de médias *Tages-Anzeiger*, *Ringier* et *CH-Medien* ont pendant des semaines largement caché les faits à leurs lecteurs.

Jacques Baud est un ancien collaborateur de longue date du service de renseignement suisse, du DFAE, de l'ONU et de l'OTAN, où il a occupé des postes en partie à haute responsabilité. Dans notre armée, il a commandé un bataillon de grenadiers blindés et a été colonel d'état-major général.



Jacques Baud. (Photo Westend Verlag)

Depuis sa retraite il y a quelques années, il s'est fait connaître du grand public comme un analyste perspicace et averti des conflits internationaux, en particulier de la guerre en Ukraine. Il est accusé de propagande russe, tout simplement parce qu'il a pris la peine d'écouter les arguments des deux parties, ce qui va de soi pour un analyste, et a fortiori pour un analyste originaire d'un pays neutre, au lieu de se joindre au chœur de ceux qui savent toujours immédiatement qui sont les bons et les méchants dans des pays lointains, mais qui, en raison de leur superficialité, ne comprennent rien.

La Russie a envahi l'Ukraine il y a bientôt quatre ans. C'est clair, et Jacques Baud ne le conteste certainement pas. Mais chaque conflit a une longue histoire, et si on l'ignore, on ne peut le comprendre. Baud, qui parle d'ailleurs russe grâce à son ancien travail pour notre service de renseignement, n'a rien fait d'autre que d'essayer de comprendre ce conflit et d'écouter les deux parties. C'est la seule façon de se rapprocher d'une éventuelle paix. C'est ainsi que la diplomatie de la Suisse neutre a agi dans le passé et a ainsi maintes fois pu œuvrer en faveur de la paix.

* David Vogelsanger, né en 1954, a fait ses études à Zurich jusqu'à l'obtention d'un doctorat en histoire. Il a effectué son service militaire dans l'infanterie de montagne, puis dans l'état-major de l'armée. A 25 ans, il a effectué sa première mission en tant que délégué du CICR dans une guerre civile africaine, suivie d'autres missions pendant cinq ans en Asie de l'Est, puis à nouveau en Afrique et au Moyen-Orient. Il a passé une an-

née avec les forces de l'ONU à Chypre. En 1987, il est entré dans le service diplomatique. Après une série de missions à l'étranger et à Berne, il est consul général à Milan en 2005, ambassadeur en Afrique de l'Ouest en 2010, basé à Abidjan (Côte d'Ivoire), puis dans le Pacifique Sud à partir de 2015, basé à Wellington (Nouvelle-Zélande). Actuellement, il vit avec sa femme et son chien dans la campagne zurichoise et au Tessin.

L'attitude de l'UE est scandaleuse.

Mais pour moi, en tant que citoyen suisse et ancien ambassadeur de notre pays, il y a quelque chose d'encore plus choquant. Les autorités fédérales savaient probablement avant le 15 décembre que la Commission européenne avait l'intention de sanctionner un concitoyen pour avoir simplement exprimé son opinion. Il est peu probable que la Commission européenne prenne une telle mesure sans au moins en informer un pays qu'elle considère comme un partenaire.

Jacques Baud n'a pas été averti et n'a donc pas eu la possibilité de rentrer en patrie à temps. Après la publication de la sanction, le silence a régné à Berne et dans les deux représentations suisses à Bruxelles (mission auprès de l'UE et ambassade en Belgique et auprès de l'OTAN). La cheffe de la représentation à La Haye, également compétente pour la protection consulaire en Belgique, aurait finalement contacté Baud juste avant Noël. La protection consulaire est toutefois une simple question de routine, par exemple en cas de détention, mais il s'agit ici d'une affaire hautement politique, donc diplomatique.

Baud affirme, était au 29 décembre, que les chefs de ces deux représentations n'ont pas accepté à s'entretenir avec lui, même après le 15 décembre. Lorsque le conseiller fédéral *Beat Jans*, chef du *Département fédéral de justice et police* (DFJP), a été interrogé sur cette affaire peu avant Noël, il n'a rien trouvé de mieux à faire que d'arborer son sourire habituel. Le conseiller fédéral *Ignazio Cassis*, chef du *Département fédéral des affaires étrangères* (DFAE), n'a, en tout cas jusqu'au 29 décembre, pas convoqué l'ambassadeur de l'UE pour lui faire clairement comprendre que la Suisse n'accepte pas un tel traitement à l'égard d'un concitoyen intégrer qui exerce son droit constitutionnel fondamental à la liberté d'expression.

Si ce droit est de plus en plus restreint dans l'UE, en particulier dans notre pays voisin du nord, c'est regrettable, mais c'est leur affaire. Nos conseillers fédéraux ont toutefois prêté serment à la Constitution et à leurs devoirs officiels, et cette Constitution garantit la liberté d'expression. L'une des obligations officielles d'un conseiller fédéral est sans aucun doute de «protéger et défendre la liberté et les droits du peuple et de ses citoyens», comme le stipulait explicitement l'ancienne formule du serment. Alors, pour l'amour de Dieu, mettez-vous enfin au travail à Berne!

Malheureusement, la raison pour laquelle ce travail n'a pas encore été fait est trop évidente. Quatre des sept conseillers fédéraux, qui constituent malheureusement la majorité de centre-gauche au Conseil fédéral, subordonnent tout à leur objectif d'imposer au peuple suisse l'accord colonial négocié avec l'UE. Tous les moyens sont bons pour cela: l'affaiblissement de la neutralité par la participation à des sanctions contre une partie belligérante, l'organisation d'un spectacle inutile, voire contre-productif, avec une prétenue «conférence de paix» au Bürgenstock, à laquelle une partie belligérante, les Russes, n'était même pas invitée, le silence sur la corruption au sein de l'UE, dont l'exemple le plus récent est le cas de l'Académie diplomatique *Collège de l'Europe*, cofinancée par la Suisse, avec l'arrestation et la démission de l'ancienne vice-présidente de la Commission européenne *Mogherini*, et maintenant la complaisance servile lorsque les droits d'un Suisse libre sont bafoués par l'UE. Il ne faut surtout rien faire ou dire qui puisse contrarier les dirigeants d'une UE politiquement et financièrement en faillite depuis longtemps!

La liberté d'expression est un droit humain fondamental. Les départements de M. Jans et de M. Cassis emploient un nombre considérable de fonctionnaires qui s'occupent des droits humains dans le monde entier. Au DFAE, il existe à cette fin même une division entière dirigée par un ambassadeur. Jusqu'à présent, aucun de ces «experts» en droits humains, et surtout leurs chefs politiques, ne se sont exprimé dans l'affaire Baud. Est-il plus facile et plus agréable de rédiger dans un bureau bernois des rapports intelligents sur la situation des droits humains en Chine, en Corée du Nord ou en Biélorussie que de prendre courageusement position lorsque les droits humains d'un concitoyen sont bafoués par l'Union européenne, une UE dans laquelle on voit soi-même l'avenir de notre pays?

Chaque crise offre aussi des opportunités. Tout autant que nous souhaitons à notre concitoyen une solution rapide à sa situation désagréable, nous espérons également que beaucoup dans notre pays ouvriront les yeux quant au caractère liberticide de l'Union européenne.

Nous reviendrons une autre fois sur les aspects juridiques et économiques des prétendus «Bilatérales III», un véritable mot trompeur ...

Source: <https://sichtweisenschweiz.ch/gesellschaft/der-fall-jacques-baud-hoffentlich-ein-augenoeffner/>, 29 décembre 2025. (Traduction «Point de vue Suisse»)